

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 juillet 2018 à 20 heures

Le 23 juillet deux mil dix-huit à 18 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 19/07/18

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Nombre de votants : 10

Présents : BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, PERRET Didier, QUATREMERE Gilles, RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane, STABLO Marielle, VICENTE Georges.

Excusé(s): AUDINOS Maryvonne, MARCHOIS Fabrice, MARTIN Aline, QUATREMERE Gilles, TONKENS Gerben,

Pouvoir(s) :

Secrétaire de Séance : HILAIRE Valérie

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal à l'unanimité

Décision modificative n°1 : M. le Maire présente les mouvements de crédits à opérer au budget principal 2018. La décision est votée à l'unanimité.

Arrivée de M. Didier PERRET

M. Gerben TONKENS quitte la séance pour raisons personnelles

Remplacement du véhicule communal : M. le Maire cède la parole à M. Michel Constant qui présente les différentes solutions pour le remplacement éventuel du camion volé. Après délibération, l'achat d'un véhicule d'occasion est validé à l'unanimité.

Délibérations de principe : M. le Maire expose à l'assemblée que les besoins des services (techniques, scolaires ou administratifs) peuvent justifier le remplacement rapide des fonctionnaires ou des agents contractuels. L'assemblée autorise le Maire à l'unanimité à recruter des personnels pour ces situations soit d'absence soit d'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

M. le Maire cède la parole à M. Michel Constant.

Création d'un poste d'ATSEM à temps non complet : M. Michel Constant informe l'assemblée qu'afin d'assurer la continuité de service, il convient de renforcer les effectifs et de créer un emploi d'ATSEM à temps non complet du 3 septembre 2018 au 5 juillet 2019. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet : M. Michel Constant informe que suite aux mouvements de personnel, il convient de créer un poste d'adjoint administratif de 20 h hebdomadaires à compter du 20 août pour la gestion de l'agence postale communale et l'accueil de la Mairie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention ONAC et Souvenir Français : M. le Maire propose de rénover le monument aux Morts pour un montant estimé à 1884 euros et de solliciter une subvention auprès de l'Office National des Anciens Combattants et du Souvenir Français. Le conseil unanime, accepte la proposition.

Contrat de location de la MAM : M. le Maire cède la parole à M. Michel Constant qui annonce que les travaux de la MAM sont pratiquement terminés et que la mise à disposition pourra s'effectuer dans les délais prévus.

M. le Maire informe qu'un bail de 3 ans sera signé le 3 août avec l'association de la MAM moyennant un loyer mensuel de 600 euros et 20 euros de charges.

Le conseil municipal autorise M. le Maire, à l'unanimité, à signer le bail.

Divers :

Le conseil municipal autorise M. le Maire, à l'unanimité, à signer le bail.

Divers :

- Inauguration des salles du Gaucher : samedi 29 septembre à 11h00
- Goudronnages 2018 : chemin du réservoir, parking du cimetière, reprise au Cros des eaux pluviales et emplois.
- Le rapport 2017 du Syndicat Ouvèze-Payre transmis aux membres du conseil est approuvé.
- Bulletin municipal : sera disponible à la distribution vendredi 27 juillet.
- Panneaupocket : nouvelle application gratuite d'information de la population.
- Court de tennis : Le responsable sera contacté afin de faire le point sur les modalités d'utilisation de cet équipement.
- Prévision effectifs scolaires - rentrée 2018-2019 :
 - maternelle = 42 enfants
 - élémentaire = 71 enfants
- Bibliothèque : Mme Claude Malègue signale une température très élevée dans le bâtiment.
- Pétition Le Sabatier : les riverains soulignent la dangerosité de la voie. Une étude pour l'implantation d'un feu sera lancée.

La séance est levée à 21h30

Gérard Béal,
Maire de Flaviac



Valérie Hilaire
Secrétaire